

Rail + Swim = Cossonay-Penthalaz

Ainsi que la ligne ferroviaire Lausanne-Genève bénéficie de nombreux projets de développement (la gare de Morges-Sud ou le projet Léman 2030 par exemple), l'axe Lausanne-Yverdon n'a pour l'instant pas encore fait l'objet de ce type de réflexions. Cette voie, reliant les deux localités les plus importantes du canton de Vaud, dessert trois arrêts principaux : Bussigny, Cossonay-Penthalaz et Chavornay.

Ces gares sont toutes situées à proximité immédiate d'une zone industrielle. Chacune possède ses propres caractéristiques : Bussigny est à proximité immédiate de Lausanne et compris dans les projets du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois, Cossonay-Penthalaz se distingue par sa topographie particulière et Chavornay se caractérise par son rapport privilégié à l'agriculture.

Ces trois localités sont bien connectées au réseau ferroviaire ainsi qu'à l'autoroute. Il est donc aisé pour les personnes résidant à proximité d'accéder rapidement à Yverdon-les-Bains ou à Lausanne. L'attrait de ces zones découle principalement de leur bonne connexion aux réseaux de transport (mobilité facilitée). En outre, les zones industrielles présentes le long de cet axe regroupent une grande variété de fonctions (habitat, petits commerces, industrie) mais peu d'équipements publics.

Ainsi, l'implantation de programmes sportifs ou culturels d'importance régionale voire cantonale le long de cet axe servirait de catalyseur au développement/à la densification à proximité de ces stations, en leur conférant une nouvelle attractivité. Elle permettrait également aux habitants des villages alentours de bénéficier de nouveaux services, leur évitant ainsi de devoir se rendre à Yverdon ou Lausanne. Ces programmes ne s'adressent donc pas seulement aux localités à proximité immédiate mais à un bassin de population plus large (le gros de Vaud et le pied du Jura).

Situé au centre de cet axe, la gare de Cossonay-Penthalaz se distingue par son implantation en contrebas de la colline de Cossonay. Cette situation encaissée et peu ensolée en fait un lieu peu propice à la construction de logements en dépit de la proximité immédiate de la gare. En effet, les ménages auront plutôt tendance à s'implanter dans les localités de Cossonay ou de Penthalaz. Cependant, sa forte accessibilité reste un atout majeur : la zone est desservie par plusieurs lignes de bus menant notamment au pied du Jura ou à Pentnaz, par un funiculaire la reliant à Cossonay ainsi que par plusieurs lignes de RER vaudois. Notamment, le changement entre les lignes CFF de Lausanne-Yverdon et Lausanne-Valorbe se fait à Cossonay-Penthalaz. L'excellente desserte ainsi que la forte dénivelité du terrain justifient l'implantation de programmes publics.

Répondant aux souhaits des communes de Cossonay et Penthalaz, ce projet propose d'y implanter une piscine couverte (équipement public majeur) et de moderniser les gares CFF et du funiculaire. Il existe actuellement plusieurs grands bâtiments, les grands Moulins de Cossonay, le centre multifonctionnel Coop-Venoge Centre et le magasin Landi, à proximité de la gare. Ce projet s'inscrit dans la continuité de ces derniers en y ajoutant principalement deux éléments : la gare CFF et la piscine. Il y aurait ainsi à terme cinq grands éléments.

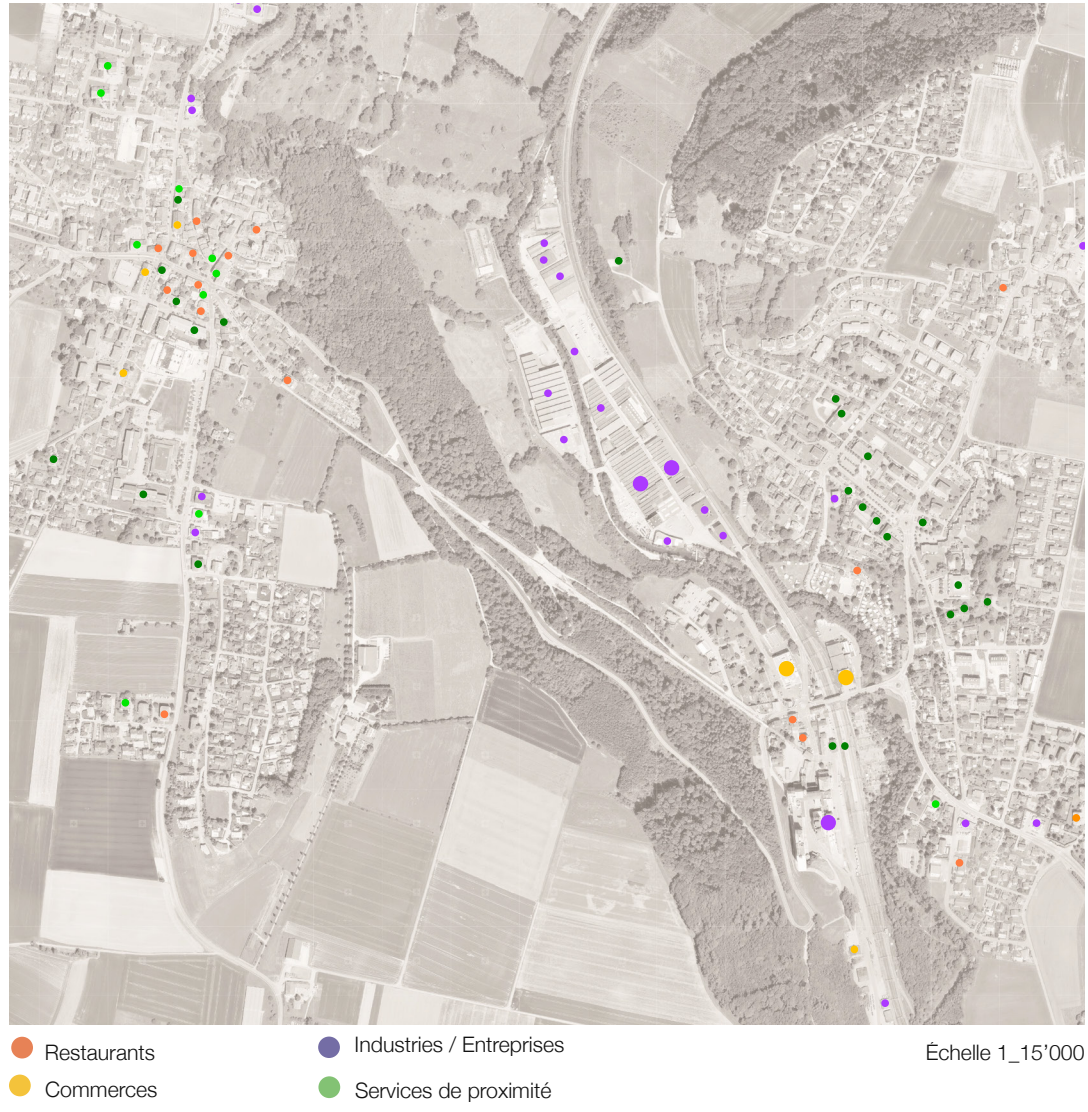
Il est prévu que la place de la gare ferroviaire comprenne deux parties : un parc et un couvert. Pour révéler le canal de la Venoge présent sur le site, un processus de renaturation de la place de la gare est mis en oeuvre par l'implantation du nouveau parc de la gare. Cet espace vert est bordé par un couvert le long des voies ferroviaires. Ce dernier abrite divers services de proximité, tels que des commerces et des salles d'attente, regroupés dans une boîte train parentale. Le couvert et le parc sont en partie en pente, de façon à rejoindre la route reliant Cossonay à Penthalaz. Cela améliore l'intégration entre la place/parc de la gare et le reste de la localité de Penthalaz et permet d'accéder plus aisément à pied aux grands bâtiments à proximité, en particulier à la COOP au Landi et à Venoge-Parc.

Le projet prévoit en outre une piscine couverte qui s'implante au bas de la colline de Cossonay. Elle est composée de deux blocs : un premier bâtiment regroupé l'entrée de la piscine, le restaurant au rez-de-chaussée, la nouvelle gare du funiculaire et le lobby de la piscine au premier étage. Cette nouvelle gare du funiculaire est proposée de façon à mieux répondre aux normes actuelles d'accessibilité et à la probable augmentation de la fréquentation due aux nouveaux équipements publics.

La deuxième partie de l'édifice est composée d'un premier niveau (un fitness/wellness, les vestiaires/sanitaires et la technique des bassins) et d'un deuxième niveau avec les bassins (pataugeoire, bassin d'apprentissage, bassin de natation et bassin de plongeon), ainsi qu'une zone de détente/repas. La toiture du premier bloc est directement accessible depuis les bassins de la piscine et sert de terrasse extérieure pour ce niveau.

Le bâtiment possède une toiture en shed, qui évoque d'une part le passé industriel de la région et les anciennes câbleries et offre d'autre part une lumière nord homogène dans la piscine.

Mixité programmatique



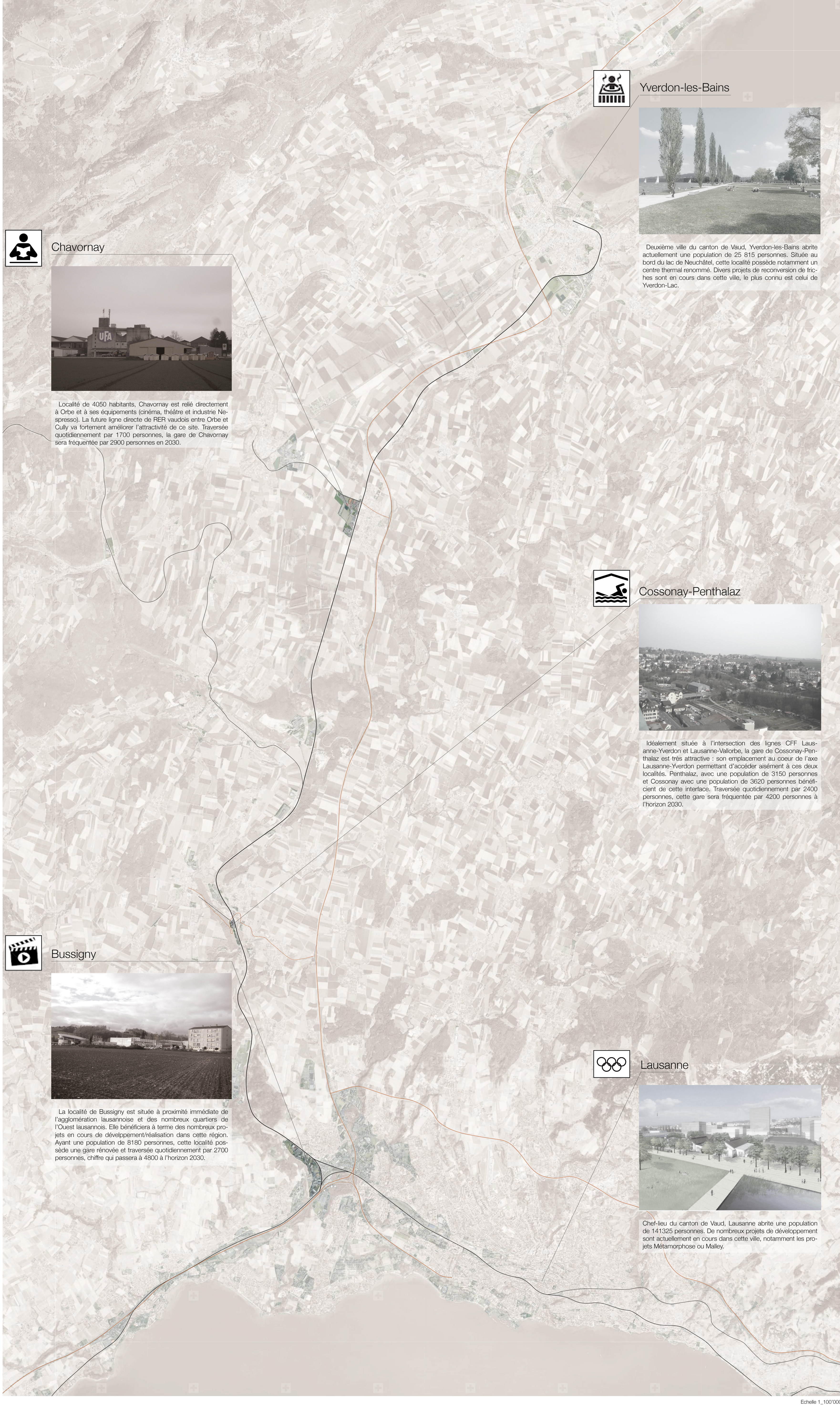
Accessibilité en transports collectifs



Accessibilité en automobile



Plan territorial, Lausanne-Yverdon



Plan de site

